

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



No. de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-
L'OUTAOUAIS-ÉCOLE DES CAVALIERS**

Procès-verbal du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024, tenue le 16 janvier 2024 à 18h30 à l'école des Cavaliers.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Myriam Allard	Parent
Julie Anne Blanchard	Orthophoniste
Marie-Paule Boucher	Parent
Rebecca Charles	Enseignante
Maryse-Anne Chevrier	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Judith Lachance	Parent
Jolyane Meloche	Parent

Messieurs

Jean-François Poirier	Parent
Maxime Belzile	Personnel de soutien

SONT ABSENTS

Mesdames

Céline Monfils	Parent
Eli Agbobli	Technicienne au service de garde

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mesdames

Line Sévigny	Directrice
Mélanie Duguay	Directrice adjointe

CE #2324-36

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30

CE #2324-37

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU
MARDI 16 JANVIER 2024**

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers 
--	---

	La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Marie-Paule Boucher et appuyé par Monsieur Maxime Belzile d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : Ajout des points : Varia 15.1-Comité EHDA : outils technologiques
CE #2324-38	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2023 La présidente fait le survol du procès-verbal. Il est proposé par Marie-Paule Boucher, appuyée par Jean-François Poirier d'adopter le procès-verbal du 14 novembre 2023 tel quel.
CE #2324-39	4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL Lors de la rencontre du personnel du service de garde, un rappel a été fait sur le temps d'écran permis ainsi que le contenu autorisé. En ce qui concerne l'aménagement de la bibliothèque, aucun développement n'a été possible jusqu'à présent.
CE #2324-40	5. QUESTIONS DU PUBLIC Aucune question du public
CE #2324-41	6. MOT DE LA PRÉSIDENTE Madame Allard souhaite ses bons vœux pour la nouvelle année à tous les actants de notre merveilleuse école.
CE #2324-42	7. MOT DE LA DIRECTION Madame Sévigny nous indique les points importants à retenir sur le retour du personnel et des élèves en classe à la suite du long congé causé par la grève. Heureusement, le retour se passe sensiblement très bien jusqu'à présent. Elle nous présente aussi quelques points importants concernant l'instauration d'un horaire et d'un fonctionnement pour la patinoire de l'école. Aussi, en ce qui concerne la page web de l'école. Un nouveau règlement est désormais entré en vigueur concernant la sécurité

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



informatique et plus précisément la divulgation d'information. Celui-ci nous oblige malheureusement à remercier la personne qui s'était gentiment offerte jusqu'à ce jour pour maintenir la page web de l'école puisque cette tâche devra désormais être assignée au personnel de l'école seulement. Une formation sera offerte prochainement aux nouvelles personnes responsables.

La direction nous parle de quelques embauches de personnel qui ont récemment eu lieu. Une nouvelle préposée aux élèves handicapés ainsi qu'un nouveau concierge font maintenant partie de l'équipe.

Aussi quelques employés nous ont quitté de façon permanente et/ou temporaire au sein de l'équipe du service de garde faisant en sorte que nous sommes activement à la recherche de surveillants présentement.

Plusieurs nouveaux achats ont été faits pour la cour d'école ainsi que pour le service de garde récemment. Un grand ménage et une réorganisation étaient nécessaires.

À la suite de diverses problématiques soulevées au service de garde, il a été décidé que des présentations sur les comportements adéquats à adopter envers le personnel des dîneurs seraient présentées aux élèves de façon mensuelle afin de rétablir un environnement plus harmonieux pour tous. Claudine demande s'il serait possible d'obtenir du soutien visuel. Ainsi des affiches seront élaborées et fournies prochainement.

En ce qui concerne le plan de rattrapage découlant de la grève, il est à noter que plusieurs consignes ont été soumises dans un délai très court. Un nombre d'élèves a tout de même rapidement été ciblé. Une discussion a présentement lieu sur les ressources disponibles et les façons d'atteindre les objectifs tout en étant réalistes. Tous les élèves, de tous les groupes de l'école auront accès à ses ressources. Dans le cadre de ce plan, l'embauche de deux orthopédagogues a été nécessaire. Aussi, des ressources en francisation seront ajoutées. La principale inquiétude soulevée pour l'instant concerne l'échéancier.

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



CE #2324-43

8. DÉCISIONS :

8.1 PROJET ÉDUCATIF

La direction nous présente la version finale du projet éducatif. À la suite des différents sondages délivrés aux différents actants concernés, des constats ont pu être posés.

Pour l'école des Cavaliers, la majorité des éléments que l'on retrouve à la page 13 sont demeurés inchangés.

Ce document se veut un plan de travail. La vocation en est une différente de celle présentée par le passé.

Une discussion sur les moyens utilisés pour adresser les objectifs a eu lieu. Un plan d'action sera élaboré et apportera plusieurs réponses à ses questionnements.

En ce qui concerne le deuxième enjeu à la page 15, on se questionne sur la véracité des chiffres. Ils sont alarmants, mais ils sont aussi le reflet d'une interprétation des enfants. Les chiffres proviennent d'un sondage post-confinement et pourraient en avoir été influencés.

-CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les _____ conformément à l'article _____ de la *Loi sur l'instruction publique*;

-EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Jolyane Meloche et appuyé par Madame Myriam Allard il est résolu à l'unanimité ;

-D'APPROUVER, le projet éducatif de l'école des Cavaliers tel que présenté.

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers 
--	---

CE #2324-44

8.2. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES SESSION HIVER 2024

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction ;

- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1er par. De la Loi sur l'instruction publique (LIP), et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école ;

-EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER la planification des activités parascolaires, les activités sportives, ainsi que les frais mentionnés **par voie électronique le 22 décembre 2023,**

CE #2324-45

8.3 PRIX POUR LA LOCATION DU GYMNASSE ET DES CLASSES DE L'ÉCOLE DES CAVALIERS

-CONSIDÉRANT que le coût exigé pour la location du gymnase et des classes n'a pas été augmenté au prorata de l'inflation récente.

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Claudine Clément et appuyé par Marie-Paule Boucher il est résolu à l'unanimité ;

-D'APPROUVER l'augmentation à 50,00\$ pour tout nouveau contrat de location.

CE #2324-46

9. MOT DES ENSEIGNANTS

Rebecca nous partage son appréciation de l'atelier présenté aux élèves de quatrième année intitulé: les écrans sainement.

Claudine nous parle du retour en classe qui se passe somme toute très bien.

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers 
--	---

CE #2324-47	10. MOT DES PROFESSIONNELS Julie Anne Bouchard nous transmet l'information concernant les inscriptions des élèves du préscolaire pour l'année 2024-2025. Une problématique au niveau du personnel en psychologie sévit au sein de la commission scolaire des portages de l'Outaouais. Heureusement, notre établissement semble épargné pour l'instant.
CE #2324- 48	11. MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN Monsieur Maxime Belzile accueillera une nouvelle stagiaire prochainement.
CE #2324-49	12. MOT DU SERVICE DE GARDE La représentante est absente.
CE #2324-50	13. Mot de l'OPP La représentante nous confirme que les dîners-pizza reprendront dès cette semaine. Tout le nécessaire a été mis en branle pour que ce soit possible.
CE #2324-51	14. MOT DU COMITÉ DE PARENTS Monsieur Jean- François Poirier nous présente l'information qu'il a obtenue sur l'offre de services en francisation. Les nouvelles sont bonnes.
CE #2324-52	15. VARIA 15.1 COMITÉ EHDAA- Madame Judith Lachance nous présente brièvement l'information transmise lors d'une formation avec Nathalie Dubois sur les outils technologiques.
CE #2324-53	16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé Par Madame Claudine Clément, appuyé par Madame Jolyane Meloche que l'assemblée soit levée à 20h30.

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**

